

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE

Séance du 18 septembre 2023

Date de la convocation:
12/09/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le dix-huit septembre l'assemblée
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame
Françoise PONS, Maire de Vabre.*

Membres en exercice :

14

Présents : 14

Représentés : 0

Votants : 14

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Michel
CALC, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Laurence
JULIEN, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Claude
SALVETAT, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES, Marie WILTORD
RIBOULET

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté :

Secrétaire de séance : Laurence JULIEN

N° DE 2023 063

Objet : Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.1111-1-1, ainsi que les articles R. 1111-1- A et suivants,
- Vu l'article 218 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale,
- Vu le décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et notamment son article 1er dont les dispositions entrent en vigueur le 1er juin 2023,
- Vu l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret n° 2022-1520 du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local,

Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local,

Considérant que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide :

- **De désigner** Monsieur Claude BEAUFILS en tant que référent déontologue pour les membres du Conseil Municipal.

- **De préciser** que tout conseiller municipal pourra saisir le référent par courrier cacheté et portant la mention "confidentiel" à l'adresse Mairie de Vabre - A l'attention du référent déontologue - 3 place de la mairie - 81330 VABRE

Toute demande fera l'objet d'un accusé de réception par le référent déontologue qui mentionnera la date de réception et rappellera le cadre réglementaire de la réponse.

- **De préciser** que le référent sera rémunéré par la commune conformément aux textes en vigueur.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Castres

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Madame Françoise PONS
Date de réception de l'AR: 19/09/2023
Mairie de Vabre - 81330 VABRE - 063-DE

Madame Laurence JULIEN

Madame Françoise Pons



Maire de Vabre (Tarn)

Maire de VABRE

Secrétaire de séance

RF Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/09/2023 081-218103059-20230918-DE_2023_063-DE